

C'est la
R**e****n****t****r****é****e**



Ennezat

École Élémentaire Fernand Fradet

37 Rue du Stade

63720 ENNEZAT

Téléphone : 04 73 63 82 76

ecole-elem.ennezat@orange.fr

Ecole Elémentaire Fernand Fradetal

(1886-1918)

Instituteur à Ennezat
Mort pour la France



Le 11 novembre 2014, à l'occasion du centenaire de la guerre de 1914-1918, la Mairie d'Ennezat a décidé de baptiser l'école élémentaire d'Ennezat du nom de Fernand FRADETAL, qui était instituteur à Ennezat et qui fût parmi les 38 jeunes d'Ennezat morts pour la France durant cette période.

Votre enfant va rentrer à l'école élémentaire.

Ce moment est très important pour lui (et pour vous aussi !).

Ce fascicule pratique définit les règles de fonctionnement de notre école élémentaire.

L'école accueille les enfants du CP au CM2.

Elle se compose de 8 classes, qui sont toutes équipées de TBI (Tableau Blanc Interactif).

Pour une bonne scolarité à l'école élémentaire :

- Il faut que les relations des parents avec l'école permettent d'expliquer, de dire, de se découvrir mutuellement et de se connaître.
- Cela implique un engagement par la famille d'une bonne fréquentation, souhaitable pour le développement de la personnalité de l'enfant. En vue d'une bonne scolarité à l'école.
- Entrer à l'école élémentaire, c'est entrer dans une collectivité qui a des programmes nationaux d'enseignement, mais c'est également entrer dans une collectivité qui a ses règles de vie.
- Le règlement de l'école est distribué chaque année par l'équipe enseignante, soit par mail, soit sur support papier pour les parents ne disposant pas d'une adresse mail.

L'école fonctionne sur 4 jours :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les horaires :

De 08 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Ouverture du portail :

L'accueil des enfants est assuré **10 minutes** avant l'heure réglementaire d'entrée, matin et après-midi.





Afin d'améliorer les conditions d'accueil de vos enfants, la commune d'Ennezat a mis en place le « Portail Famille », site de réservation en ligne.

Grâce à celui-ci, vous pouvez effectuer les démarches nécessaires pour inscrire vos enfants aux différents services proposés :

- restauration scolaire,
- garderie du matin et / ou du soir,
- étude surveillée.

Les réservations sont impératives pour permettre une meilleure gestion des commandes pour les repas et du personnel pour la garderie.

Un code d'identification et un mot de passe vous seront envoyés par mail dans le courant de l'été. Attention, le lien reste actif que 24 heures. Passé ce délai, vous devrez faire une demande d'assistance auprès du secrétariat de la Mairie.

Pour les familles possédant déjà un compte sur le portail famille, les identifiants restent inchangés.

Vous recevrez la facture par mail ; elle sera également disponible sur votre espace famille.

Vous pourrez payer en ligne (TIPI) ou par chèque directement auprès de la Trésorerie de RIOM.

Il est impératif d'effectuer vos réservations minimum 48h à l'avance. Passé ce délai, vous ne pourrez plus faire de réservations via le portail famille.

En cas d'annulation, vous pourrez le faire le jour même jusqu'à 8h30 sur le portail famille ou en appelant la cantine de l'école avant 8h (04.73.63.89.55.).



CANTINE

Inscription OBLIGATOIRE sur le portail famille
À défaut, l'enfant ne sera pas admis à la cantine

Les inscriptions se feront sur le Portail Famille.

Le menu de la semaine est affiché sur le panneau de l'entrée de l'école et consultable sur le portail famille.

Les enfants avec un P.A.I alimentaire sont acceptés à la cantine, en ayant au préalable informé la Directrice de l'école.

Tarif : **4,30 €**

Tarif : **1,00 € pour les enfants astreints à un régime alimentaire P.A.I – Repas à fournir par les parents**

Il est impératif d'effectuer vos réservations minimum 48h à l'avance. Passé ce délai, vous ne pourrez plus faire de réservations via le portail famille.

En cas d'annulation, vous pourrez le faire le jour même jusqu'à 8h30 sur le portail famille ou en appelant la cantine de l'école avant 8h (04.73.63.89.55.).





* Sous réserve d'un éventuel nouveau protocole sanitaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

de 07 h 15 à 08 h 35

de 16 h 30 à 18 h 15

Veillez bien respecter les horaires de fin de garderie pour récupérer vos enfants à 18h15.

En cas de retard, merci de bien vouloir prévenir.

Le service de garderie (matin et/ou soir) et l'étude surveillée (à partir de 16h45) sont payants.

Tarif : 2,00 € garderie matin OU soir

Tarif : 3,00 € garderie matin ET soir

Etude surveillée du soir



L'étude est un service périscolaire organisé par la commune d'Ennezat avec l'aide d'un enseignant ou personnel communal. L'objectif de l'étude surveillée est de favoriser la réalisation du travail scolaire personnel demandé par l'enseignant de l'élève.

L'étude surveillée ne garantit pas que le travail scolaire demandé aux enfants soit réalisé parfaitement et complètement : **cette mission reste de la responsabilité des parents.**

Il s'agit d'une étude surveillée et non dirigée.

Elle a lieu entre 17 h 00 et 18 h 00.

La sortie de l'étude surveillée s'effectue par le portail côté gymnase.

PERSONNEL COMMUNAL



Nathalie, Karine, Pascale, Didier, Bénédicte, Sylvie, Isabelle, Aurélia



- Rentrée des élèves : Lundi 4 Septembre 2023
- Vacances de Toussaint : Samedi 21 Octobre 2023 au Lundi 06 Novembre 2023
- Vacances de Noël : Samedi 23 Décembre 2023 au Lundi 08 Janvier 2024
- Vacances d'Hiver : Samedi 17 Février 2024 au Lundi 4 Mars 2024
- Vacances de Printemps : Samedi 13 Avril 2024 au Lundi 29 Avril 2024
- Vacances d'été 2024 : Vendredi 05 Juillet 2024 au soir

ORGANISATION DE LA SCOLARITÉ 2023 - 2024

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
De 7h15 à 8h35	Garderie payante	Garderie payante	Garderie payante	Garderie payante
De 8h45 à 11h45 (accueil 10 minutes avant)	Classe	Classe	Classe	Classe
De 12h à 13h15	Cantine	Cantine	Cantine	Cantine
De 13h30 à 16h30 (accueil 10 minutes avant)	Classe	Classe	Classe	Classe
De 16h30 à 16h45	Garderie gratuite	Garderie gratuite	Garderie gratuite	Garderie gratuite
De 16h45 à 18h (étude surveillée à partir de 17h)	16h45 – 17h : Garderie 17h – 18h : Etude	16h45 – 17h : Garderie 17h – 18h : Etude	16h45 – 17h : Garderie 17h – 18h : Etude	16h45 – 17h : Garderie 17h – 18h : Etude
De 18h à 18h15	Garderie du soir	Garderie du soir	Garderie du soir	Garderie du soir

CONTACT



Maire d'Ennezat :
Adjoint Vie Scolaire :

Monsieur Fabrice MAGNET
Monsieur Fabrice SOULIER

Mairie :

Place de la Mairie
04 73 63 80 14
mairie@ennezat.fr

Ecole Élémentaire :

Rue du Stade
04 73 63 82 76
ecole-elem.ennezat@orange.fr

Garderie - Cantine :

Rue du Stade
04 73 63 89 55